

## PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences/Absences		Participaient aussi	
Conseillères / conseillers	Titre	Haute direction et invité.es	Titre
Patrick Gatien	Président	Michel St-Amant	Directeur général
Annette Azar-Diehl	Vice-présidente	Simon Couture	Secrétaire-trésorier par intérim
Marie-Pierre Lavoie	Conseillère	Fariba Daragahi	Directrice générale adjointe
Annie Bédard	Conseillère	Caroline Picard	Directrice générale adjointe
Marie-Christine Claveau	Conseillère	Alain Paquin	Directeur général adjoint
Robert Filion	Conseiller	Xavier Moquet	Directeur APCF
Roger Lagassé	Conseiller	Benjamin Belland	Représentant Conseil Jeunesse
		Jo-Ann Hébert-Jensen	Adjointe administrative du DG
		Coralie Mpoyo	Adjointe administrative du CA

Mise en contexte :

Après visionnement de la vidéo de la rencontre du 23 janvier 2021, on a déterminé qu'il y avait une erreur dans le procès-verbal P-417 de la rencontre du 23 janvier 2021 que le CA a adopté le 27 février 2021. Pour corriger cette erreur, il faut remplacer la résolution P - 2143-01-2021 du point 6.11. *Élargissement de l'espace francophone*, comme suit :

Résolution qui paraît dans le PV :

### **Résolution P - 2143-01-2021**

« Que le conseil d'administration mandate la direction générale et le secrétaire-trésorier par intérim de fermer progressivement les programmes secondaires hétérogènes à compter de 2020-2021. Le CSF augmenterait progressivement le nombre de niveaux offerts dans ses écoles homogènes et formulerait les demandes immobilières requises, le cas échéant. Des plans concrets pour le développement des écoles homogènes partout en province devront être présentés avant décembre 2021. »

Proposée par : Marie-Christine Claveau

Appuyée par : Patrick Gatien

**Adoptée à majorité**

En faveur : 5 / Contre : 2 / Abstention : 0

### **Résolution qui devrait paraître dans le PV :**

« Que le conseil d'administration révisé le mandat confié à la direction générale en supprimant l'obligation de fermer progressivement les programmes secondaires hétérogènes à partir de septembre 2021, et en adoptant un calendrier de mise en œuvre plus flexible. Cela permettra aux étudiants de continuer à évoluer dans le système hétérogène pour le moment et permettra aussi à un processus de consultation plus complet d'émerger, afin d'aboutir à des solutions individualisées et fiables pour l'élargissement de l'espace francophone dans chaque communauté. »

Proposée par : Marie-Christine Claveau

Appuyée par : Patrick Gatien

**Adoptée à majorité**

En faveur : 5 / Contre : 2 / Abstention : 0